



## **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE CONSEIL DU 6 MARS 2006**

<b><i>Présents:</i></b>	M.	F. LE COMTE (maire)
	Mme	M-F. DEMONT (adjointe)
	M.	P-A. LOIZEAU (adjoint)
	Mmes	B. RAPIN, M. THORENS
	MM	J-F. ACKERMANN, A. CARRAT, B. MITTEY, D. QUEILLE, G-F. REMOR, F. RIONDEL,
<b><i>Excusés :</i></b>	MM	G. DE BUREN, P. SCHALLER
<b><i>Absent :</i></b>	M.	L. CHABBEY

---

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h35 avec l'ordre du jour suivant:

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2006
2. Discussion du projet de mise en souterrain de l'éclairage public route de la Louvière (17-40)
3. Point de la situation du projet réseau agro-écologique
4. Information sur le plan directeur communal
5. Présentation d'un projet d'« Atelier d'été musical pour les enfants »
6. Informations de la Mairie
7. Propositions individuelles et questions

En ouverture de séance, Monsieur le Maire propose de modifier l'ordre du jour et de commencer par le point 5, puisque Mme Julia SALLABERRY est déjà arrivée pour présenter son projet.

### **1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2006**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## **5. Présentation d'un projet d'« Atelier d'été musical pour les enfants »**

Monsieur le Maire passe la parole à Mme Julia SALLABERRY, harpiste professionnelle, venue présenter son atelier musical "Au fil des sons".

Le but de ce projet est d'accueillir, dans une roulotte aménagée, des enfants entre 6 et 12 ans pour des ateliers musicaux, destinés à les sensibiliser au monde sonore. Elle cherche donc des communes prêtes à accueillir son projet durant 2 semaines consécutives, en juillet et août. Les ateliers se dérouleraient de la façon suivante: deux groupes par jour, du lundi au vendredi. Selon l'âge des participants, deux activités pourraient être proposées, soit un conte "en boîte" (histoire, sonorisation et dessins), soit une géographie sonore (fabriquer un jeu sonore en utilisant des lieux choisis de la commune). Pour installer sa roulotte, Mme J. SALLABERRY a besoin d'environ 40m<sup>2</sup>, d'un accès à des sanitaires et d'un point de raccordement électrique.

Le prix de l'inscription s'élèverait à Fr. 170.- par enfant pour la semaine (demi-journée). Une participation financière de la commune, permettant de réduire les coûts (Fr. 1'000.- à Fr. 2'000.-) est également souhaitée.

Monsieur le Maire précise que la commune ne compte pas beaucoup d'enfants. Cette activité pourrait cependant s'ouvrir aux enfants des communes avoisinantes, informés par des tous-ménages.

M. P-A. LOIZEAU désire savoir quel serait l'impact sonore sur le voisinage, si on décidait de placer la roulotte au centre du village. Mme J. SALLABERRY répond qu'il n'y aurait pas des sons durant 4 heures de temps.

Deux lieux d'implantation sont retenus: le préau de l'école ou le parvis de la salle communale.

Vu l'intérêt des conseillers pour ce projet, Monsieur le Maire charge le président de la commission de la culture de garder contact avec Mme J. SALLABERRY et la remercie pour sa présentation.

## **2. Discussion du projet de mise en souterrain de l'éclairage public route de la Louvière (17-40)**

Le but du projet que présente M. P-A. LOIZEAU est de mettre en souterrain l'éclairage public à la route de la Louvière, sur le tronçon 17-40, en continuité des travaux déjà entrepris sur cet axe en 2003. Les candélabres seraient donc remplacés par des réverbères. Ces travaux engendreraient la suppression du raccordement aérien de la maison située au 26 rte de la Louvière (BARTH) et la commune devrait au préalable obtenir l'accord des propriétaires. Les coûts estimés sont d'environ Fr. 200'000.- (mise en souterrain 87'000.-, remplacement candélabres 42'000.-, travaux de génie civil, fouilles et remblais 130'000.-). Le financement de ces travaux passerait en crédit d'investissement. L'exécutif souhaiterait savoir s'il doit poursuivre ce projet.

A l'unanimité, les conseillers répondent favorablement pour autant qu'ils tiennent compte de la planification du projet de « l'aménagement des circulations du village » (commission des routes).

## **3. Point de la situation du projet réseau agro-écologique**

En 2005, l'exécutif a mandaté le bureau « In Situ Vivo » (M. Y. BISCHOFBERGER et Mme S. VIOLLIER d'Agri-Genève) pour mettre en place, en collaboration avec les communes de Pупlinge et Choulex, un projet agro-écologique, nommé « Projet Paradis ».

Au terme de son étude, ce projet sera soumis au service de l'agriculture (département du territoire), puis mis en œuvre, par petites tranches, au moyen de subventions cantonales ou fédérales. La participation financière de la commune s'élèvera à environ Fr. 15'000 par année.

Un réseau agro-écologique correspond au principe de mettre en relation des domaines écologiques intéressants.

Le service de l'agriculture devient un partenaire très important car c'est lui qui accordera les subventions aux propriétaires pour développer ces mesures. Les mandataires vont proposer des intentions et étudier le potentiel. Ces propositions devront être validées par l'Etat. En revanche, Monsieur P-A. LOIZEAU précise que rien ne sera entrepris sans l'accord préalable des propriétaires. Les mandataires ont déjà rencontré certains agriculteurs de la commune.

Actuellement, l'exécutif est en possession du « recensement des oiseaux nicheurs de la zone agricole » et vient de recevoir une première version de « l'étude historique et paysagère du projet Paradis ».

Les 3 objectifs principaux poursuivis sont :

- Restructuration des chênes en les sélectionnant, puisqu'ils font partie du patrimoine de la commune.
- Plantation et sauvegarde des vergers.
- Reconstitution de certaines haies disparues et des prairies.

#### **4. Information sur le plan directeur communal**

M. F. RIONDEL, président de la commission de l'aménagement, annonce que la Mairie a reçu, mi-janvier, les 14 préavis des différents services de l'Etat, relatifs au projet du plan directeur communal. Certains chapitres, plus précisément ceux touchant le développement villageois, doivent encore être développés.

Néanmoins, les chefs de services n'ont relevé aucun point « bloquant » dans le projet, lors de la séance du 13 février 2006, regroupant le président de la commission, Monsieur le Maire et les deux architectes.

M. F. RIONDEL précise qu'il restait toutefois un problème politique à régler à savoir comment l'Etat allait se positionner par rapport à un projet de développement envisagé sur un terrain lui appartenant. Le vendredi 3 mars 2006, Monsieur le Maire, M. P-A. LOIZEAU et M. F. RIONDEL ont donc rencontré le Conseiller d'Etat, M. R. CRAMER (département du Territoire) accompagné de 3 collaborateurs du département. La discussion fut intéressante et plutôt positive. En effet, un déclassement de terrain pourrait être envisagé pour autant que l'action reste dans un cadre extrêmement précis.

Cependant, finir le plus rapidement possible la procédure pour avaliser le plan directeur devient la priorité de la commission.

Dès que M. D. BAILLIF, architecte, aura terminé le projet, la commission de l'aménagement du territoire invitera les conseillers à une présentation détaillée. Puis, il sera présenté à la population, après une nouvelle validation des services de l'Etat.

Le Conseil municipal donnera ensuite son préavis avant de le soumettre au Conseil d'Etat, d'ici la fin de la législature.

## **5. Informations de la Mairie**

### a) Désignation des jurés des tribunaux 2007

Sont désignés à cette tâche :

Mmes	M. OUAKNINE	C. RADICE	F. RICHNER
MM	D. QUEILLE	N. VOGEL	

### b) Journée et assises de l'intégration 2006

Les conseillers municipaux sont invités à participer à cette journée qui aura lieu le samedi 18 mars 2006.

### c) Musée romand agricole

Monsieur le Maire annonce que la commune de Presinge a souscrit une part l'année passée, elle a donc droit à certaines réductions.

### d) Récupération des huiles usagées

Dorénavant, l'huile usagée devra être récoltée dans des bouteilles puis mise aux ordures ménagères. La population devra être avertie.

### e) Carrefour route de Jussy

Puisque l'exécutif de Presinge a été plusieurs fois interpellé à ce sujet, il est confirmé que le carrefour situé sur la route de Jussy (rte de Presinge) est sur le territoire des communes de Jussy et de Meinier. Mme M-F. DEMONT présente les plans du futur aménagement du giratoire.

### f) Dates des élections municipales et administratives 2007

Dimanche 25 mars 2007 élection des conseillers municipaux

Dimanche 29 avril 2007 élection des magistrats communaux

Délai pour le dépôt des listes de candidats, au service des votations et élections, est fixé au lundi 26 février 2007 et 2 avril 2007.

### g) Salage sur les routes communales

Pour faire suite à la remarque de M. G. F. REMOR lors de la séance précédente, Monsieur le Maire annonce que certaines communes ont déjà opté pour une modération de salage. Il demande donc à la commission des routes de réfléchir à cette action pour les routes secondaires communales, l'hiver prochain.

## **6. Propositions individuelles et questions**

### a) Ecole

Mme M. THORENS signale que 12 enfants presingeois et gitans ont été inscrits pour la prochaine rentrée scolaire, alors que 16 élèves quitteront l'école primaire.

### b) Presinge-infos

M. F. RIONDEL a beaucoup apprécié la nouvelle présentation des informations communales.

c) Cimetière

Suite à son intervention lors d'une précédente séance concernant les avis épinglés sur les portails du cimetière, Mme B. RAPIN remercie l'exécutif d'avoir fait installer ces deux nouveaux panneaux de bois.

d) Fête du printemps

Mme B. RAPIN annonce que la traditionnelle Fête du printemps, organisée par l'Association des Parents d'Elèves de Presinge, se déroulera le vendredi 7 avril 2006.

e) Sortie du Conseil municipal

Monsieur le Maire souhaiterait organiser une sortie d'automne. D'ores et déjà tous les conseillers réservent le week-end du 7 et 8 octobre 2006.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 22h30.

la secrétaire :